

REUNION ordinaire du 18 janvier 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BLASZEZYK Thierry, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 12 janvier 2017

Présents : T. BLASZEZYK, J. BOULERNE, A. BERNARD, F. GORCE, J. DARJO, S. DAVID, I. PROTEAU, N. HELE (CHAMARD), O. CHEVOLEAU

Absentes excusées : B. COURDÉ, C. THUREAU-BLUMBERG, N. LE DANNOIS

Absents : D. BROUSSE, JC. GUERAIN, R. ZAPATA

Secrétaire : J. DARJO

1.-. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 DECEMBRE 2016

Le compte rendu est modifié comme suit :

Dans questions diverses, avant dernier point : préciser « les enfants jouent sur le parking Place de la Poste », « montent sur le mur en limite de propriété avec Mr et Mme Darjo Gilbert ». Le reste est approuvé à l'unanimité.

2.-. DROIT DE PREEMPTION URBAIN SECTION C N° 927,928,929,930

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'il a reçu de Maître Montagut, notaire à Larche 19600, une demande de déclaration d'intention d'aliéner un immeuble situé à 1 rue de la Mairie section C n°927, 928, 929, 930. Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas user de son droit de préemption sur cet immeuble.

3.-. DROIT DE PREEMPTION URBAIN SECTIN C N° 10 ET 11

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'il a reçu de Maître BOIZUMAULT, notaire à Surgères, une demande de déclaration d'intention d'aliéner un immeuble situé à 3 Chemin des Vignes section C n° 10 et 11. Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas user de son droit de préemption sur ces immeubles.

4.-. DEVIS OSSUAIRE ENTREPRISE GASSUAU ET SECOURGEON

Mme HELE, chargée avec Mme DAVID de la mise en place de la reprise des concessions du cimetière, présente des devis concernant la construction d'un ossuaire. Le devis de l'entreprise Gassau se monte à 2130.30 € TTC avec une option pour une trappe de fermeture métallique d'un montant de 487.25 €.

Celui de l'entreprise Secourgeon se monte à 2820.00 TTC. Il faudra prévoir des pancartes pour la reprise des concessions ainsi que des sacs pour le dépôt des restes dans la reprise des concessions. Après en avoir délibéré, le Conseil décide de renégocier le devis de l'entreprise Gassau.

5.-.DON ASSOCIATION COULEUR JADE

Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'invitation de l'Association Couleur Jade à leur assemblée générale le 27 janvier à St Agnant. Il propose au Conseil de voter une subvention à cette association. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention de 140.00 €.

6.-. PERMANENCES ELUS

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| - 28 janvier : Mme Sophie DAVID | - 4 février : Mme Nicole HELE |
| - 11 février : Mr Olivier CHEVOLEAU | - 18 février : Mr François GORCE |
| - 25 février : pas de permanence | - 4 mars : pas de permanence |
| - 11 mars : Mme Jacqueline BOULERNE | - 18 mars : Mme Isabelle PROTEAU |

7.-. PROCHAIN CONSEIL

Le prochain conseil aura lieu le mercredi 15 février à 19 h 30.

8.-. QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire informe le Conseil qu'il a reçu l'accusé de réception de la Région pour sa demande de subventions pour les réverbères.
Il propose de demander au SDEER un devis pour un réverbère route de la Forêt, à l'entrée de Vouhé en venant de Benon.
Il fait part au Conseil d'un courrier qu'il a reçu de Mme Sylviane Bruneteau de La Rochelle, concernant la recherche de familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Cette information sera mise sur le site internet et sur la feuille de chou.
- M. Alain Bernard informe le Conseil que suite aux travaux de renforcement du réseau d'eau publique, une coupure d'eau aura lieu le mercredi 25 janvier sur une partie de la commune. Il informe de son absence pour 2 mois. Mme Boulerne assurera sa suppléance.
- Mme Isabelle Proteau demande si la location des salles pour les associations extérieures à Vouhé est la même que pour les associations locales du village. Il lui est répondu que c'est le tarif extérieur, sauf cas spécial.
- M. François Gorce demande où se passent les élections primaires de dimanche 22 Janvier. C'est à Surgères qu'elles se dérouleront pour notre commune. Il informe qu'il a reçu une invitation de la CDC pour la réunion du PLUi.
- Mme Sophie David demande s'il y a quelque chose à faire pendant la période de grand froid.
- Mme Nicole Hele (Chamard) signale que le fossé nettoyé récemment n'est pas celui qui est encombré depuis les travaux de l'école.
- Mme Joèle Darjo informe le Conseil des aides financières et urgentes délivrées par le CIAS pendant l'année 2016. Décembre a été le mois où il y a eu le moins de demandes.

La séance est levée à 21 h 15.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Thierry BLASZEZYK

